

Rapport d'activité

DRAC des Pays de la Loire

2025



Rapport annuel d'activité

Bilan de l'année 2025



Constance et accompagnement au plus près de chaque territoire.

En 2025, la DRAC a poursuivi la mise en œuvre du plan Culture et ruralité, initié par le ministère de la Culture en 2024. Cette priorité prend tout son sens dans une région composée à près de 90 % de communes rurales, comme le montre le travail de cartographie présenté dans ces pages.



La DRAC a ainsi poursuivi le déploiement de plusieurs mesures structurantes : résidences d'artistes en ruralité, accompagnement des musées et des festivals ruraux, développement des réseaux d'artothèques, ainsi que de nombreuses initiatives visant à garantir à tous les habitants de la région l'accès à une offre culturelle de qualité.

L'année a également été marquée par l'accompagnement nécessaire des structures culturelles touchées par les baisses budgétaires de certaines collectivités, dans un paysage culturel devenu plus instable. Dans ce contexte, la DRAC a maintenu les financements en matière de création artistique. Dialogue avec les collectivités, travail d'écoute et de conseil auprès des structures et des partenaires : telles ont été les démarches qui ont mobilisé une part importante de l'activité annuelle. Une évaluation fine de cette recomposition de l'écosystème culturel régional devra être menée sur le temps long.

Parallèlement, la priorité ministérielle accordée à la liberté de création a été pleinement investie par la DRAC. Elle a nourri les échanges, les débats et les réflexions menés avec les structures culturelles du territoire.

Dans le secteur du patrimoine, un événement très attendu a marqué les esprits à l'échelle régionale. La cathédrale de Nantes a été réouverte après cinq années d'un chantier de restauration qui a fortement mobilisé les services patrimoniaux. Une programmation artistique spectaculaire a permis de célébrer cet événement avec le grand public, en présence de la ministre de la Culture. À cette occasion, les artisans et l'ensemble des corps de métier engagés sur le chantier ont été particulièrement mis à l'honneur.

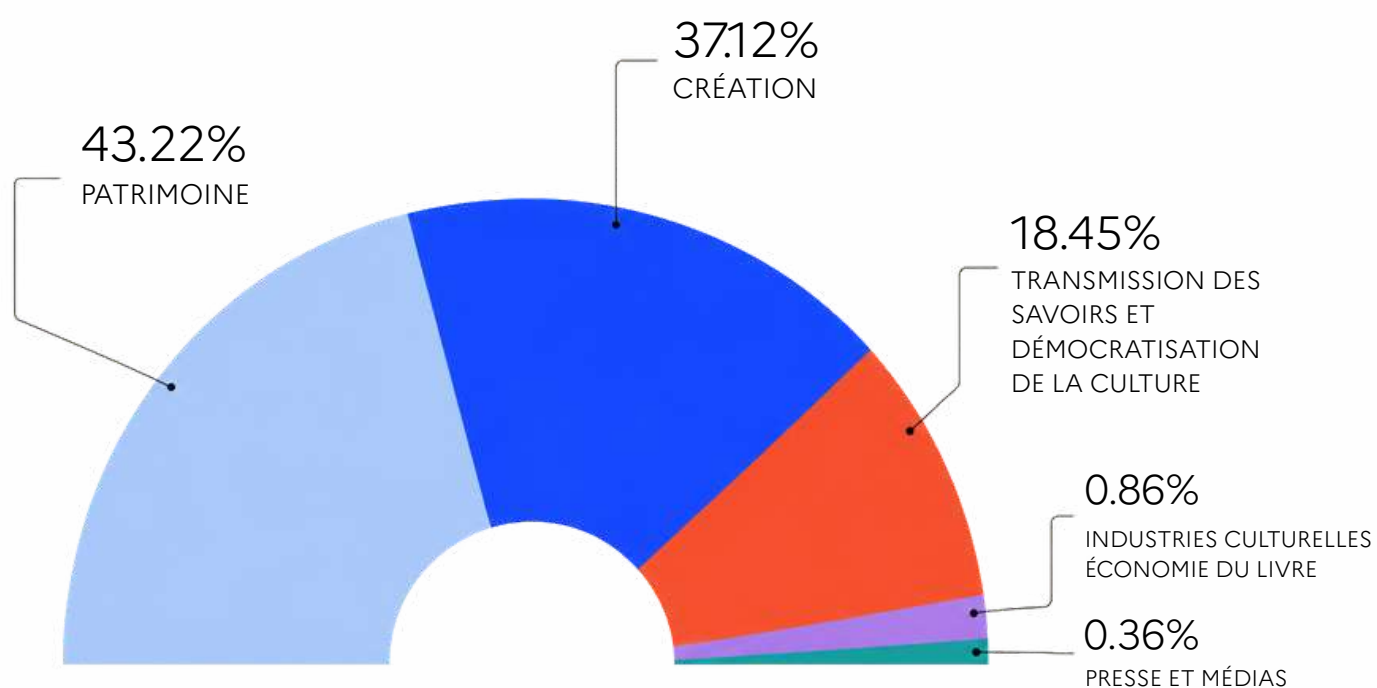
Ce bilan annuel reflète la grande diversité des actions menées par la DRAC des Pays de la Loire au service de la culture, des patrimoines, de la création et des habitants de la région.

Anne Gérard,
Directrice régionale des affaires culturelles

LES CHIFFRES CLÉS

55 303 189 €

PATRIMOINE	23 900 341 €
CRÉATION	20 526 095 €
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE	10 201 441 €
INDUSTRIES CULTURELLES - ÉCONOMIE DU LIVRE	478 024 €
PRESSE ET MÉDIAS	197 288 €



La mise en œuvre du plan culture et ruralité

Depuis 2024, le Plan culture et ruralité constitue un levier majeur pour renforcer la présence culturelle dans les territoires ruraux, faciliter l'accès des habitants à la culture, soutenir les acteurs locaux et favoriser la mobilité des artistes. En 2025, la DRAC a pleinement déployé ce plan à l'échelle des Pays de la Loire, en accompagnant des initiatives structurantes et variées, portées au plus près des territoires.

Ce déploiement s'est traduit par un soutien financier significatif aux projets locaux, avec des résultats concrets et visibles. 7 musées ruraux ont ainsi bénéficié d'un accompagnement à la modernisation, pour un montant total de **360 000€**, afin d'améliorer l'accueil des publics et la valorisation des collections. 10 librairies rurales ont également vu leur offre et leurs actions culturelles renforcées (**32 000€**), contribuant à l'animation des centres-bourgs et à la diffusion du livre. La reconnaissance de la scène culturelle de proximité Le Kiosque, portée par la Ligue de l'enseignement (**30 000€**), marque par ailleurs une étape importante pour l'offre artistique locale en Mayenne.

Par ailleurs, **17 festivals ruraux** ont été soutenus à hauteur de **202 000€**, dont 4 pour leurs actions menées tout au long de l'année, favorisant ainsi une présence culturelle durable dans les territoires. La DRAC a également financé **18 résidences artistiques** et d'auteurs pour un montant de **113 500€**, renforçant les liens entre artistes et habitants.

Le développement de trois réseaux d'artothèques, soutenus avec l'appui du Centre national des arts plastiques (**237 000€**), ainsi que le renforcement de l'ingénierie culturelle des collectivités rurales, grâce à l'accompagnement de **12 postes** de coordinateurs (**188 000€**), témoignent d'une action structurante menée sur le long terme. Enfin, la signature de **5 contrats** départementaux lecture (**156 000€**) et le lancement d'une feuille de route régionale pour l'architecture viennent ancrer durablement l'ambition du ministère de la Culture en faveur des territoires ruraux.

La ruralité en Pays de la Loire

90 % du territoire est composé de communes rurales

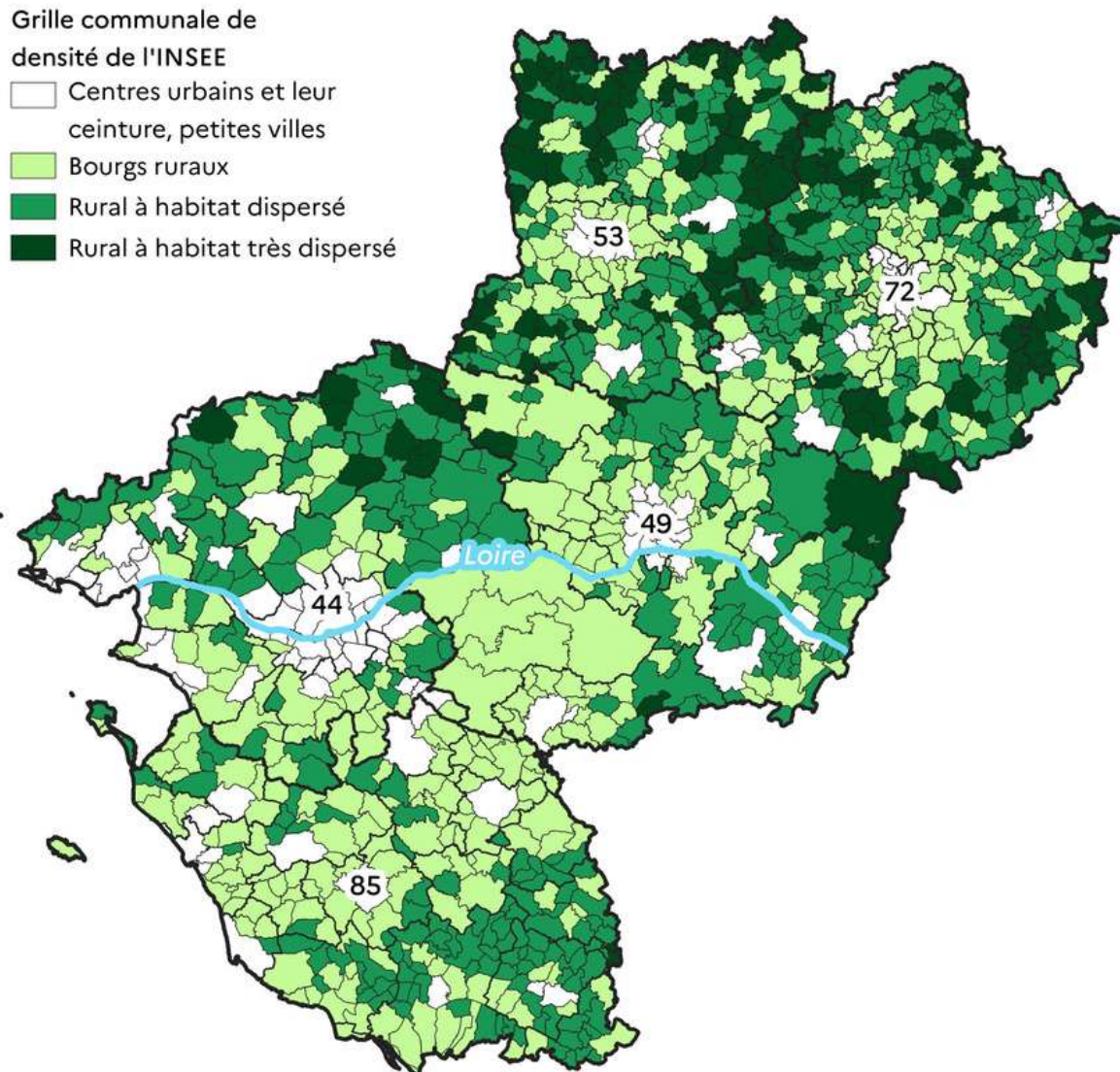


1 habitant sur 2 vit dans une commune rurale



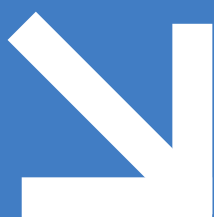
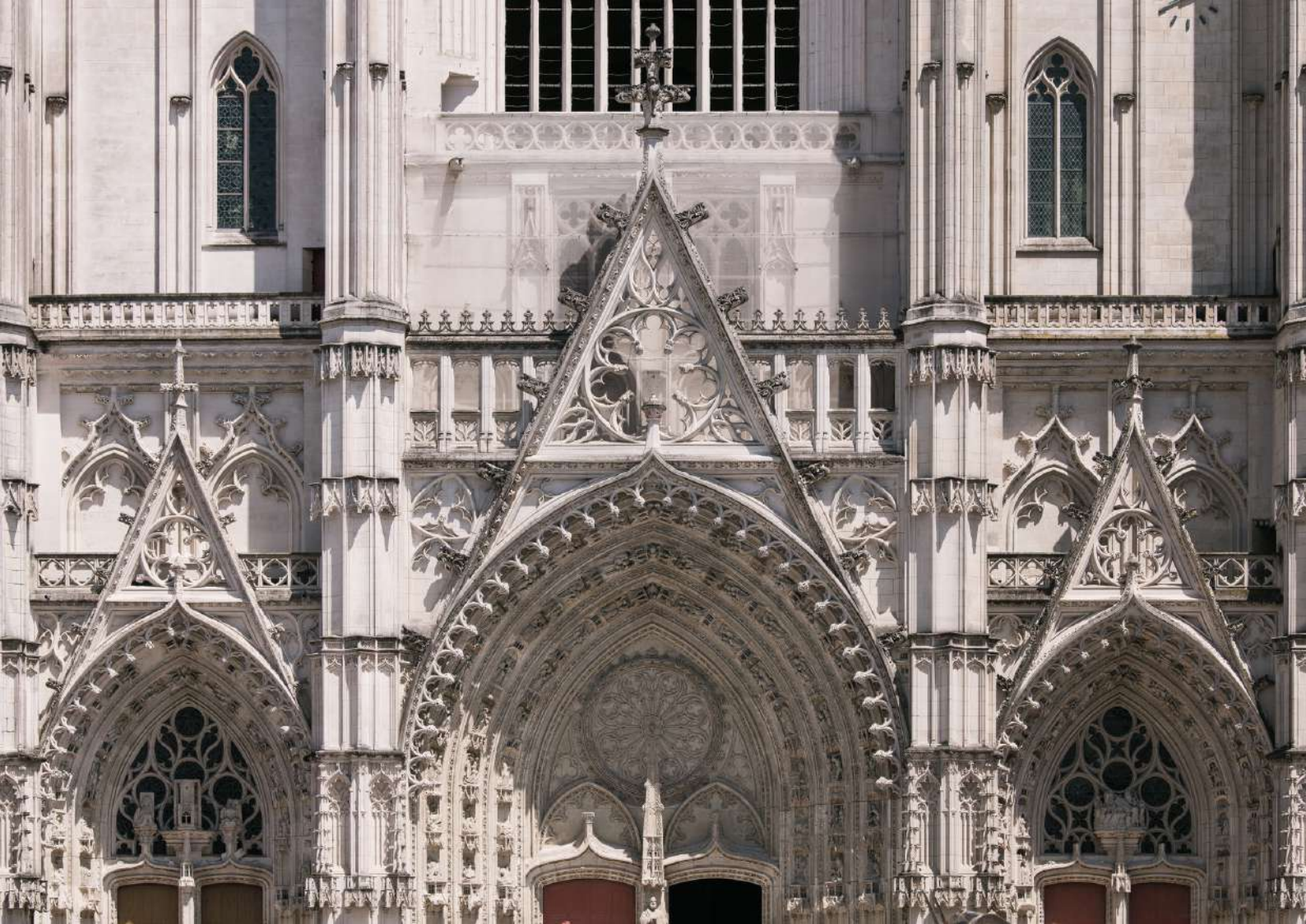
Grille communale de
densité de l'INSEE

-  Centres urbains et leur
ceinture, petites villes
-  Bourgs ruraux
-  Rural à habitat dispersé
-  Rural à habitat très dispersé



Chiffres issus de la grille communale de densité de l'INSEE 2025

Sources : INSEE, IGN© Admin
Express®, DRAC Pays de la Loire
Conception et réalisation :
DRAC Pays de la Loire, 02/2026



PATRIMOINES, ARCHITECTURE ET ESPACES PROTÉGÉS

La cathédrale de Nantes

Après cinq années de fermeture à la suite de l'incendie criminel du 18 juillet 2020, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes a rouvert ses portes au public le **27 septembre 2025**. Cette réouverture marque une étape majeure dans la renaissance d'un édifice emblématique du patrimoine national.

Mené par la DRAC des Pays de la Loire et intégralement financé par l'État, le chantier a porté sur les intérieurs du chœur et du bras sud, les réseaux électriques, la sûreté, la sécurité, l'éclairage, ainsi que l'orgue de chœur. Les travaux se poursuivent aujourd'hui sur le massif occidental.

Depuis l'incendie, la conservation régionale des monuments historiques, appuyée par l'administration de la DRAC et les services centraux, assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération exceptionnelle.

La DRAC a également organisé, en partenariat avec l'évêché et la Ville de Nantes, l'ensemble des cérémonies de réouverture.



Inauguration de la cathédrale de Nantes
© René Phalippou



Inauguration de la cathédrale de Nantes
© Préfecture des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique

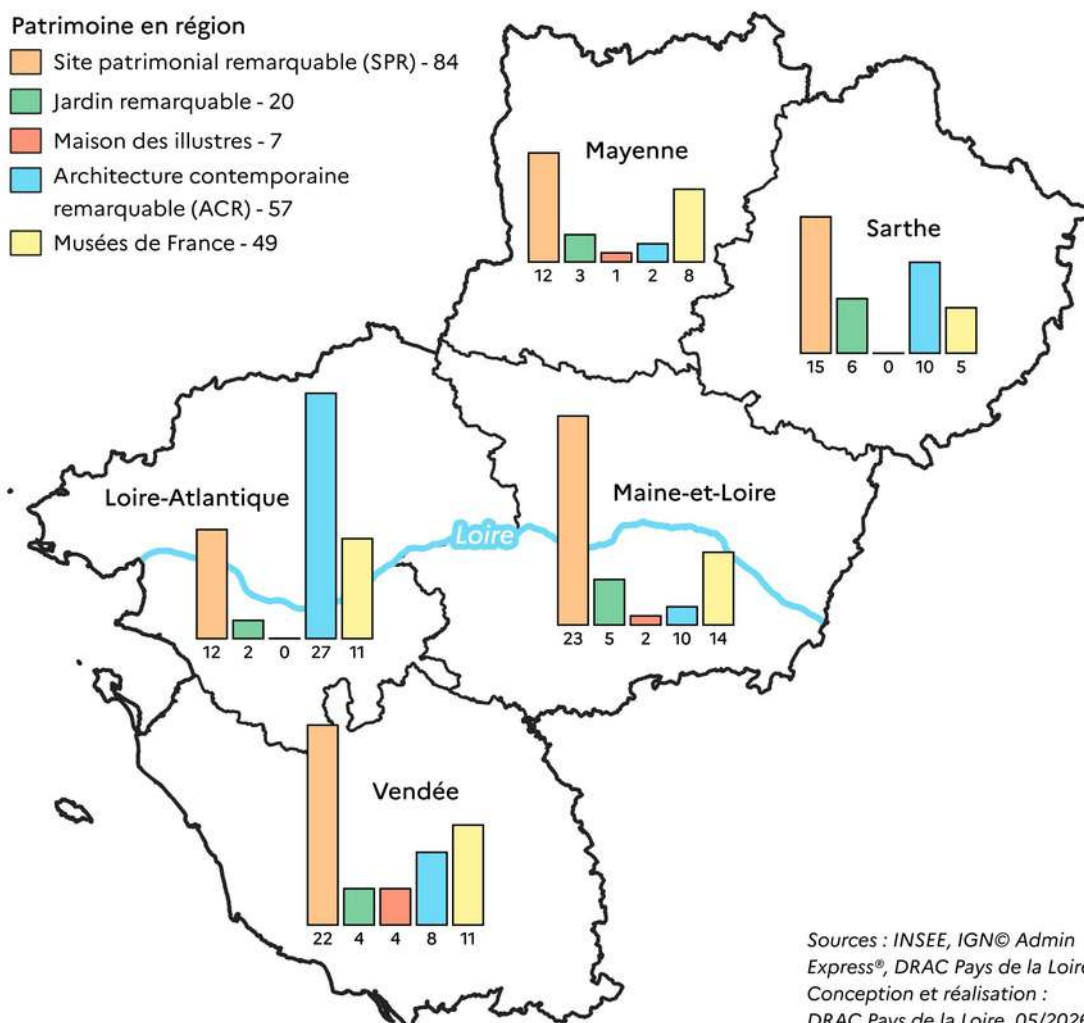
20 900 000 €

Propriétaire de l'édifice et maître d'ouvrage, l'État prend en charge l'intégralité des travaux de restauration. Le montant des travaux déjà engagés depuis l'incendie en 2020 est de **20,9 M€**.

Les chiffres clés du patrimoine

Patrimoine en région

- Site patrimonial remarquable (SPR) - 84
- Jardin remarquable - 20
- Maison des illustres - 7
- Architecture contemporaine remarquable (ACR) - 57
- Musées de France - 49



Sources : INSEE, IGN© Admin
Express®, DRAC Pays de la Loire
Conception et réalisation :
DRAC Pays de la Loire, 05/2026

Monuments historiques protégés	Inscrits	Inscription partielle	Classés	Classement partiel	Protection mixte	Total
Loire-atlantique	119	147	67	21	10	364
Maine et Loire	228	257	129	60	45	719
Mayenne	84	83	53	13	25	258
Sarthe	189	133	76	18	23	439
Vendée	131	122	82	20	17	372
Total	751	742	407	132	120	2152

Monuments historiques Objets	Inscrits	classés	Total
Loire-atlantique	972	743	1715
Maine et Loire	4446	1735	6181
Mayenne	680	668	1348
Sarthe	2861	1325	4186
Vendée	1537	498	2035
Total	10496	4969	15465

L'archéologie des centres-bourgs : Olonne-sur-Mer

L'aménagement urbain s'oriente de plus en plus vers la densification et la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes. Dans ce contexte, l'archéologie urbaine connaît un véritable renouveau : ces cœurs historiques, souvent méconnus mais porteurs d'un héritage historique et culturel majeur, deviennent des objets d'étude privilégiés.

Parmi les exemples marquants de l'année 2025 figurent les communes de Rezé (Loire-Atlantique), Gennes-Val-de-Loire (Maine-et-Loire), Ruillé-Froid-Fonds (Mayenne), Le Mans (Sarthe) et Olonne-sur-Mer (Vendée).

L'opération archéologique menée au cœur du centre-bourg d'Olonne-sur-Mer, en Vendée, illustre particulièrement l'apport de l'archéologie préventive à la compréhension des dynamiques urbaines. Réalisée en amont d'un projet d'aménagement, cette intervention a révélé une stratigraphie dense, mettant en évidence 3 phases d'occupation continue du secteur depuis le Moyen Âge.

Ce projet a également favorisé un dialogue étroit avec la collectivité, conciliant enjeux scientifiques, contraintes patrimoniales et calendrier des travaux. Il confirme ainsi l'intérêt d'une approche fine des centres-bourgs, où chaque projet d'aménagement devient une opportunité de connaissance et de valorisation du passé urbain. Les résultats sont régulièrement présentés aux habitants lors de la journée « Il était une fois... Les Sables », organisée par la Ville.

432

Nouveaux sites archéologiques
inventoriés

109

Objets archéologiques prêtés pour
exposition

153

Opérations archéologiques réalisées

Architecture : Quartiers de demain

La consultation internationale « Quartiers de demain », inscrite dans le cadre du plan gouvernemental Quartiers 2030, vise à accompagner la réalisation de 10 projets architecturaux, urbains ou paysagers capables de transformer durablement un quartier, tout en répondant aux attentes des habitants et aux enjeux de la transition écologique.

Le dialogue compétitif entre les trois équipes retenues pour chaque site s'est ouvert au début de l'année 2025. Après **8 mois** de travail collaboratif, les **10 lauréats** ont été désignés. Les **30 projets** issus de la consultation sont actuellement exposés à la Cité de l'architecture et du patrimoine et feront, en 2026, l'objet de **10 expositions** locales.

Au Mans, pour le quartier des Sablons, l'agence Raum404 (Zurich) a été désignée lauréate. Le plan masse du quartier, ainsi que plusieurs immeubles, avaient été conçus en 1962 par l'architecte Pierre Vago. Le site comprend aujourd'hui 2 labels « Architecture contemporaine remarquable », tandis qu'un troisième est actuellement à l'étude.

Le programme de renouvellement urbain engagé vise à restructurer ces ensembles bâtis, avec une attention particulière portée à la qualité de vie des habitants et des espaces publics. La phase opérationnelle débutera en avril et associera l'État, la Ville, la DRAC et la direction départementale des territoires (DDT).

70 Événements inscrits dans l'opération Journée nationale de l'architecture (JNA)

28 Labels Architecture contemporaine remarquable (ACR) mis à l'étude

15 Action de promotion de l'architecture subventionnés par la DRAC

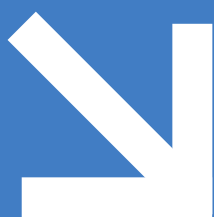
14 Travaux en espaces protégés subventionnés par la DRAC

12 Labels votés avec décision du préfet

- 1**
- Cérémonie de pose de plaque
 - étude pour travaux sur Label ACR subventionnées par la DRAC
 - Résidence d'architecte subventionnée par la DRAC
 - Convention avec l'ENSA Nantes
 - Jury pour Prix d'architecture et expertise (AJAP)



Aux Sablons, le Grand-Échafaudage transforme l'héritage des Trente Glorieuses en une structure ouverte, réversible et solidaire, mêlant rénovation urbaine, apprentissage, biodiversité et économie locale.
© RAUM404



CRÉATION ARTISTIQUE

Ouverture de MIXT, terrain d'arts en Loire-Atlantique

Le 1er janvier 2025, l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Mixt » a été créé par la fusion de 2 opérateurs culturels historiques du Conseil départemental de Loire-Atlantique : le Grand T, scène conventionnée d'intérêt national, et Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Cette fusion marque également l'entrée de l'État, par l'intermédiaire du ministère de la Culture, au sein du conseil d'administration de l'EPCC. La contribution financière de l'État est ainsi passée de **220 000 €** en moyenne par an pour les deux structures à **400 000 €**.

Ce projet ambitieux a été engagé il y a plus de 5 ans par le Conseil départemental, en associant les partenaires publics à une large réflexion sur les missions confiées à ce nouvel opérateur culturel. Parallèlement, un important chantier de transformation du site historique nantais et de rénovation de l'atelier de construction de décors situé à Carquefou a été mené. Les travaux du site nantais ont duré 3 ans, tandis que ceux de l'atelier de décors se sont étendus sur 18 mois. La DRAC a versé un montant total de **1 250 000 €** pour la construction de l'atelier de décors. Mixt a également bénéficié d'un soutien de la préfecture de Loire-Atlantique au titre du fonds vert pour l'aménagement du jardin d'un montant de **324 424 €**.

L'atelier de décors a été inauguré le 15 avril 2024, puis le nouveau site de « Mixt » a ouvert ses portes le 12 décembre 2025.



Création artistique en environnement numérique : le projet Ambivalences

La scène de musiques actuelles Stereolux développe depuis plusieurs années un important volet consacré aux arts numériques, particulièrement visible à l'occasion du festival Scopitone.

C'est dans ce contexte que la DRAC a fait le choix, en 2024, de confier à Stereolux la mission de pôle ressource de la création artistique en environnement numérique, dans le cadre de la politique portée par la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture.

Fort de son expérience et de ses liens étroits avec les acteurs du secteur dans les régions du Grand Ouest, Stereolux développe ce projet avec le soutien des 3 DRAC (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire), qui accompagnent chacune le déploiement d'un pôle dans leur territoire respectif.

De cette coopération est né « Ambivalences », un programme interrégional qui comprend, d'une part, un appel à projets annuel dédié à l'accompagnement, au soutien à la production et à la diffusion, et d'autre part, un dispositif de soutien à la jeune création à travers le mentorat de **3 artistes** récemment diplômés d'écoles supérieures d'art du territoire. En 2025, **4 projets lauréats** ont ainsi bénéficié d'un accompagnement financier et technique assuré par les pôles ressource à l'échelle du Grand Ouest.

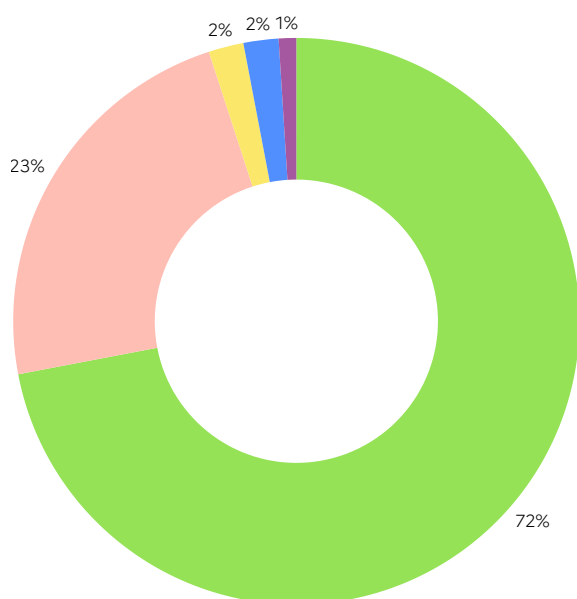
Deux projets lauréats : Rewild est une installation vidéo immersive fondée sur un film-essai. En mêlant images de jeu, récit documentaire et expérience en ferme réelle, l'œuvre interroge notre rapport au vivant et à l'agriculture à l'ère numérique.
© Rewild, Ismaël Joffroy Chandoutis



DISNOV_XR_2000 est une performance scénique mêlant théâtre, conférence détournée et dispositif XR. Portée par une comédienne l'œuvre interroge avec ironie les promesses, les illusions et les échecs de l'innovation technologique.
© DISNOV_XR_2000 - Je suis si // Silicon Valley (titre provisoire), Adelin Schweitzer

Soutien au spectacle vivant : musique, danse, théâtre et arts associés

18,4 M € en 2025



Soutien aux lieux de création et de diffusion du spectacle vivant

- 19 lieux de création labellisés
- 7 scènes conventionnées d'intérêt national
- 13 autres lieux structurants accompagnés

Soutien aux artistes et équipes artistiques au titre des aides déconcentrées au spectacle vivant (ADSV)

- 58 équipes artistiques conventionnées
- 27 équipes artistiques aidées au projet

Soutien aux résidents de création artistique

- 24 résidences aidées

Soutien aux festivals du spectacle vivant

- 30 festivals financés

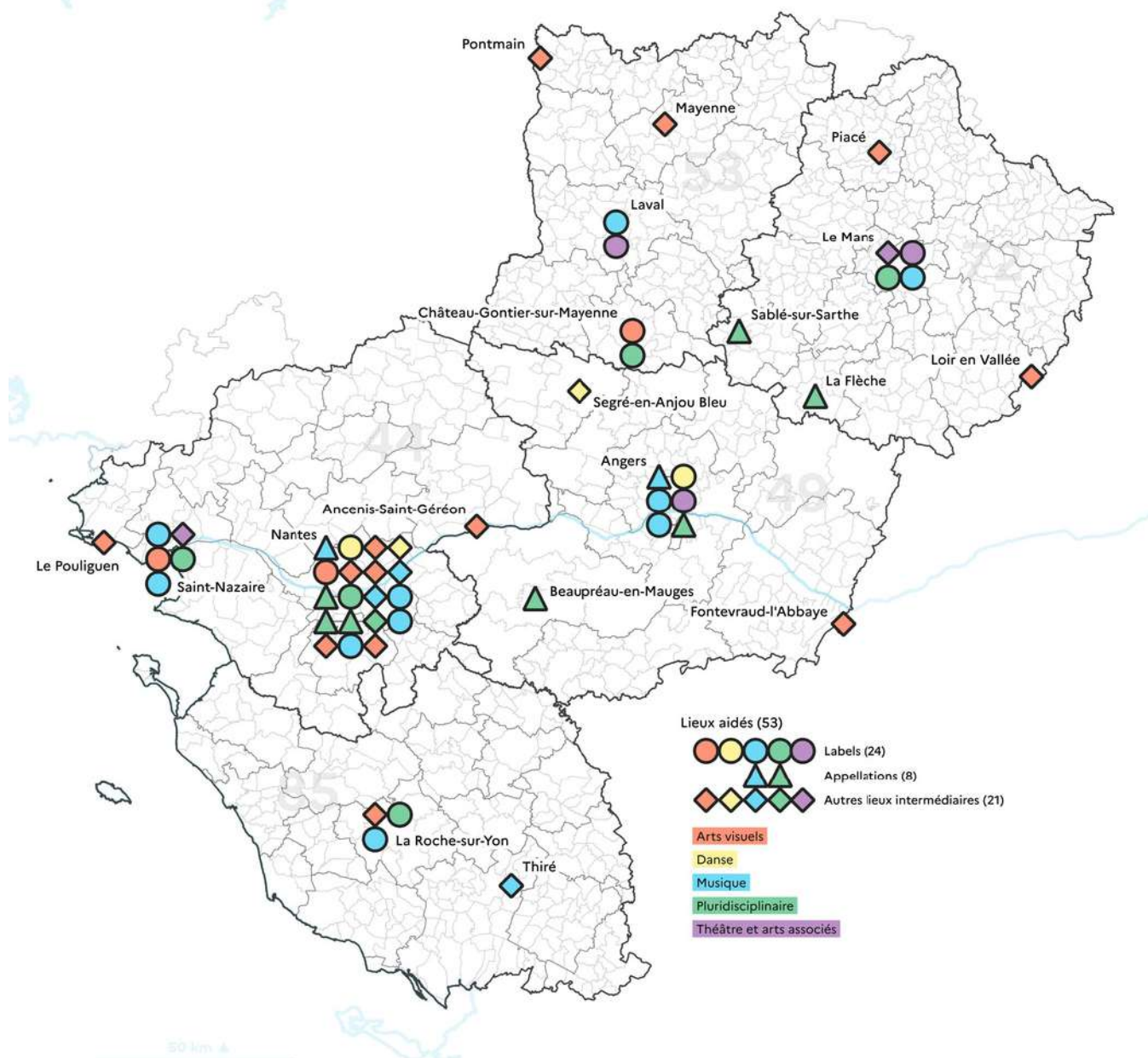
Autres soutiens aux acteurs du spectacle vivant (commande musicale, structuration de professions, colloques, etc.)

993

licences d'entrepreneur de spectacles délivrées ou renouvelées (pour 1 138 dossiers instruits)

Lieux aidés par l'État dans le domaine de la Création artistique

Pays de la Loire
Janvier 2026



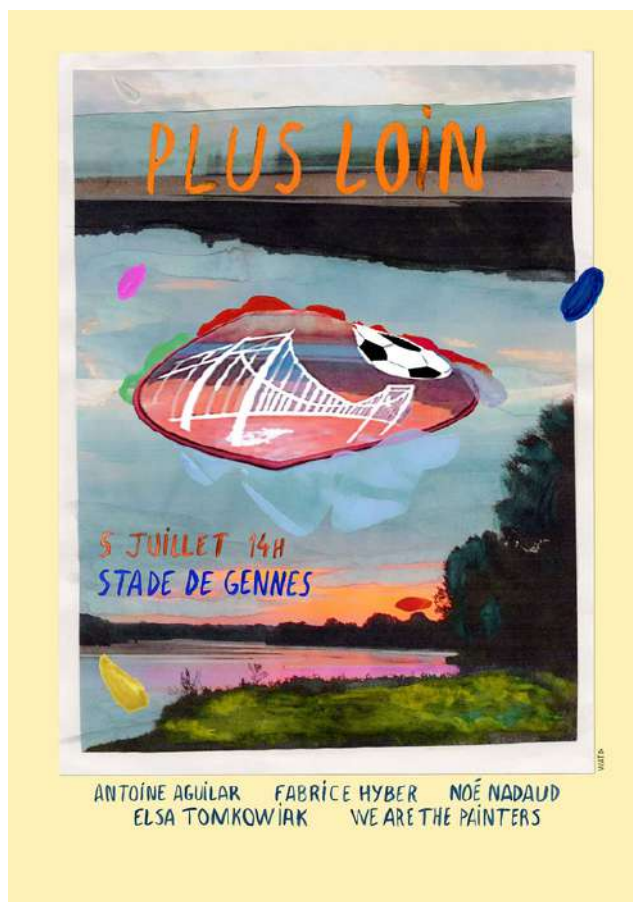
Création d'une fresque par 7 artistes sur les murs du stade de football de Gennes-Val-de-Loire

Le 5 juillet 2025 a été inauguré à Gennes-Val-de-Loire (Maine-et-Loire) l'ensemble de peintures murales du projet artistique et culturel intitulé « Plus loin ». Cette initiative a été portée par Antoine Aguilar, habitant de la commune, artiste et animateur d'un club sportif de football, qui a accompagné le projet de sa conception jusqu'à sa réalisation.

Désireux de fédérer des personnes d'horizons divers autour d'une démarche artistique collective, il a imaginé la réalisation de peintures murales sur les murs d'un complexe sportif. Le projet a pu voir le jour grâce à l'engagement du président de l'association Entente sportive de Gennes-Val-de-Loire, des adhérents, de la commune ainsi que de plusieurs mécènes locaux.

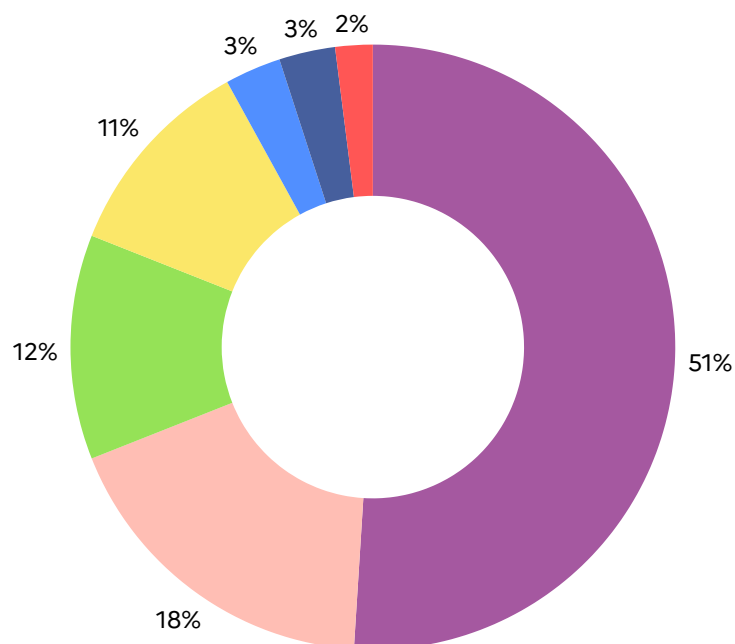
Les fonds réunis par l'artiste et l'association sportive ont permis d'inviter plusieurs artistes reconnus, parmi lesquels Fabrice Hyber, membre de l'Académie des beaux-arts et résident vendéen, le duo We Are The Painters, Elsa Tomkowiak ainsi que Noé Nadaud, tous présents dans de nombreuses collections publiques et privées.

Le projet fédérateur « Plus loin » a bénéficié d'un soutien global de **18 000 €** de la DRAC, au titre de l'action culturelle territoriale et de la commande publique artistique, représentant **50 % du budget total** de l'opération. Cette œuvre collective est aujourd'hui visible en accès libre, en plein air, à toute heure.



Soutien aux arts visuels

1,4 M € en 2025



Soutien aux lieux de création et de diffusion des arts visuels

- 2 centres d'arts labellisés
- 1 fonds régional d'art contemporain (FRAC)

Soutien aux projets et aux résidences de création portés par les lieux intermédiaires

- 24 aides au projet accordées
- 17 projets de résidence accompagnés
- 4 ateliers de fabrique artistique retenus

Soutien aux acquisitions et commandes publiques dans le secteur des arts plastiques

- 4 dossiers financés

Soutien aux artistes accompagnés au titre de l'aide individuelle à la création (AIC) ou l'aide à l'installation d'atelier (AIA)

- 29 artistes aidés au titre de l'AIC
- 19 artistes accompagnés au titre de l'AIA

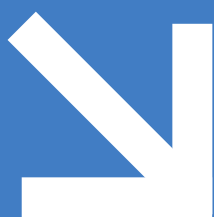
Soutien à l'installation et la modernisation des ateliers d'artisan d'art (AIMA)

- 13 dossiers retenus

Autres soutiens aux acteurs des arts visuels (structuration de professions, colloques, etc...)

Soutien aux festivals dans le champ des arts visuels

- 5 festivals financés



ACTION CUTURELLE ET TERRITORIALE

Micro-Folie : lancement de la collection régionale Pays de la Loire

Soutenu par l'État, supervisé par le ministère de la Culture et accompagné par l'Etablissement public du Parc de la Grande Halle de la Villette, le dispositif Micro-Folie poursuit son déploiement en Pays de la Loire. Ce musée numérique de proximité vise à proposer une nouvelle forme d'accès à la culture, au plus près des habitants et des territoires, grâce aux outils numériques et à la médiation culturelle.

En décembre 2025, la collection régionale dédiée aux Pays de la Loire a été officiellement lancée au Quai à Angers. Entièrement consacrée au patrimoine et à la création ligérienne, cette vingtième collection du musée numérique est le fruit d'un travail collectif conduit par les équipes de la DRAC des Pays de la Loire et de La Villette, en lien avec un important réseau d'acteurs culturels régionaux.

Élaborée avec la participation de **32 partenaires régionaux** représentant 63 institutions culturelles, cette collection rassemble plus de **300 œuvres** et contenus issus de musées, sites patrimoniaux, centres d'art contemporain et structures du spectacle vivant. Elle reflète la richesse et la diversité du territoire ligérien, du château des ducs de Bretagne au port de Saint-Nazaire, des œuvres de Georges de La Tour à celles de Fabrice Hyber, en passant par les créations des Arts Florissants ou d'Ambra Senatore.

Pensée comme une collection vivante et plurielle, elle accorde une place importante au spectacle vivant, à l'art contemporain, au patrimoine matériel et immatériel ainsi qu'aux savoir-faire d'exception du territoire, tels que ceux du Cadre noir de Saumur.

À travers cette initiative, la DRAC et ses partenaires réaffirment leur volonté de favoriser la circulation des œuvres, de renouveler les formes de médiation culturelle et de rendre le patrimoine et la création accessibles à tous les publics, sur l'ensemble du territoire régional.

La convention régionale Culture – Éducation populaire

La convention régionale Culture – Éducation populaire, signée le 26 juin 2025 en Pays de la Loire par l'État, la région académique et **10 fédérations** d'éducation populaire, prolonge la charte nationale portée par le ministère de la Culture en 2024.

Issue d'un travail conjoint entre la DRAC, la DRAJES et les réseaux associatifs, cette convention vise à renforcer la démocratisation culturelle sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière portée aux zones rurales et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle soutient l'accès à la culture, l'émancipation des publics et la participation citoyenne.

Cette coopération se traduit notamment par la mise en œuvre d'actions culturelles de terrain, comme la résidence du photographe Antoine Bertron sur le terrain d'aventure des CEMEA à Trélazé, soutenue par la DRAC dans le cadre de l'Été culturel.

414 900€

Consacrés au soutien de 73 projets dans le cadre de l'Été culturel, dont 7 en partenariat avec l'UNAT, parmi les 99 dossiers instruits. 37 % des projets se sont déroulés en quartiers prioritaires de la politique de la ville et 45 % en territoires ruraux, couvrant 12 champs artistiques différents.

120 000€

Consacrés à l'accompagnement des 11 dossiers déposés dans le cadre du Plan Camping.

46 000€

Consacrés par la DRAC, en complément des 11 332 € apportés par la DRAJES, au soutien de 10 projets dans le cadre de l'appel à projets Culture et Sport.

Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PRÉAC) Patrimoine et (re)création

Les PRÉAC, pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle, proposent des formations de formateurs ainsi que la production et la diffusion de ressources. La DRAC leur apporte chaque année un soutien de 60 000 €, contribuant au financement du poste de coordination et des activités menées.

Le premier séminaire national du PRÉAC Patrimoine et (re)création s'est tenu à Ancenis les 18, 27 et 28 novembre. Porté par le service Angers Patrimoine de la Ville d'Angers, ce PRÉAC a proposé d'explorer la thématique de « l'eau en héritage » comme levier de projets d'éducation artistique et culturelle.

Développée en lien avec le centre d'art Le Mât et son exposition « L'haleine de la rivière », cette proposition a permis à des publics en formation de formateurs dans le champ de l'encadrement jeunesse, ainsi qu'à des artistes, de bénéficier d'un programme associant webinaire, apports scientifiques, pratiques artistiques et études de terrain.

L'ensemble du dispositif a favorisé la co-construction de démarches transdisciplinaires ancrées dans les territoires.

134 000€

Consacrés à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), dont 114 000€ pour le financement de 26 actions EMI et 20 000€ pour deux résidences de journalistes à Angers et à Saint-Florent-le-Vieil, à la Maison Julien Gracq.

942 906€

Consacrés à l'accompagnement de 32 contrats locaux d'éducation artistique et culturelle et conventions de projets culturels de territoire, ainsi que de 2 conventions départementales dédiées à l'EAC.

Contrats EAC en cours

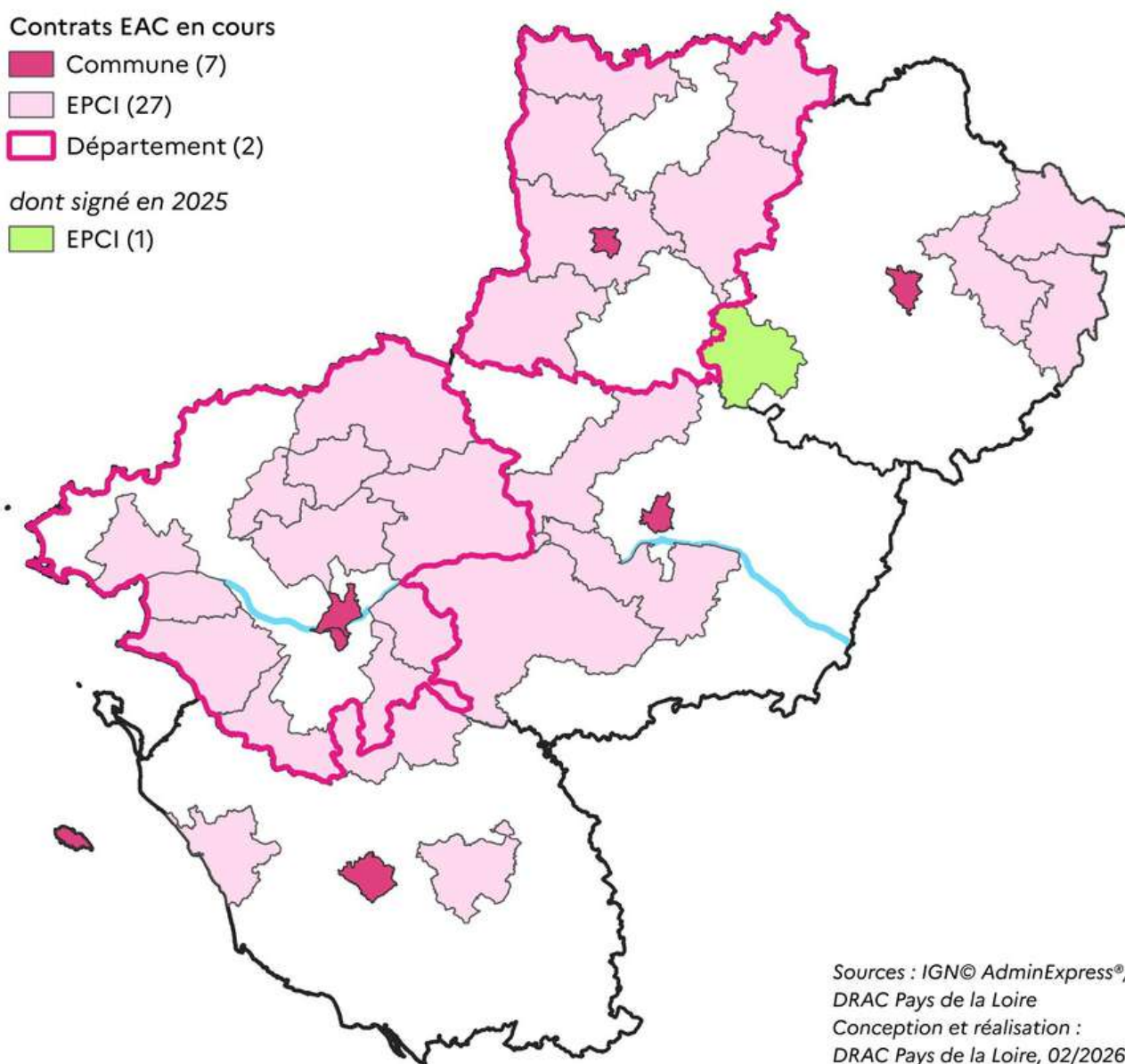
■ Commune (7)

■ EPCI (27)

■ Département (2)

dont signé en 2025

■ EPCI (1)



Sources : IGN© AdminExpress®,
DRAC Pays de la Loire
Conception et réalisation :
DRAC Pays de la Loire, 02/2026

Le living Museum

Le Living Museum est un tiers-lieu artistique dédié au rétablissement psychique. Il propose aux personnes vivant avec des troubles psychiques de se réinventer comme artistes plutôt que comme patients, tout en contribuant à rompre l'isolement.

Ouvert il y a un an dans un lieu provisoire, il occupe désormais un atelier au sein de l'ancienne caserne Mellinet à Nantes, nouveau quartier mêlant habitat, ateliers d'artistes et espaces de création.

Le Living Museum accueille aujourd'hui **80 participants** adressés par les praticiens de l'hôpital Saint-Jacques. Sur place, ils bénéficient d'ateliers artistiques animés par des professionnels et ont la possibilité d'exposer leurs œuvres auprès du grand public.

Le soutien du Fonds d'innovation territoriale (FIT) permettra de renforcer l'accompagnement proposé et de développer les activités artistiques, afin de répondre à une demande croissante.

Le Living Museum bénéficiera ainsi d'un soutien dans le cadre du **FIT** à hauteur de **12 000 €** par an sur la période 2025-2027, soit un total de **36 000 €**.

72 294€

Apportés par la DRAC, en complément des 74 237 € financés par l'ARS, pour soutenir 47 projets d'action culturelle au sein de 40 établissements de soin et médico-sociaux.



En 2025, deux projets ont également bénéficié du soutien du **FIT** :

- La Charpenterie, portée par la compagnie Paris Bénarès à La Grigonnais en Loire-Atlantique, a été soutenue à hauteur de **40 000 €**.
- Au Foin de la Rue, pour le développement du tiers-lieu La Station à Saint-Denis-de-Gastines en Mayenne, a bénéficié d'un soutien de **50 000 €**.



INDUSTRIES CULTURELLES

Les 5 contrats départementaux lecture

La DRAC a achevé la couverture régionale des contrats départementaux lecture (CDL) en contractualisant avec les 5 départements ligériens, sur la base de diagnostics et d'objectifs partagés. L'année 2025 a ainsi été marquée par la signature de **2 nouveaux contrats**, l'un avec la Loire-Atlantique et l'autre avec le Maine-et-Loire.

Les CDL ont vocation à contribuer à la structuration et au développement des réseaux de lecture publique, notamment à travers l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration de schémas de développement de la lecture publique et la professionnalisation des acteurs du secteur.

Ils visent également à développer et à élargir les publics, en favorisant les partenariats entre les bibliothèques et leur environnement. Les moyens utilisés sont le cofinancement de postes de chargés de mission, le travail en partenariat avec les collèges et l'accent mis sur l'accessibilité de l'offre. Celle-ci doit s'adresser au grand public comme aux personnes empêchées, qu'elles soient en situation de handicap ou placées sous main de justice.

25 000€

Consacrés à la formation professionnelle des bibliothécaires, permettant l'organisation de 37 actions de formation à destination de 390 stagiaires.

380 270€

Consacrés à la contractualisation Livre et lecture, avec 14 contrats territoire lecture conclus avec les collectivités locales, dont 5 contrats départementaux lecture signés avec les conseils départementaux.

Inauguration de la médiathèque de La Garnache

Inaugurée le 6 décembre 2025, la nouvelle médiathèque de La Garnache constitue un équipement structurant pour le développement de la lecture publique dans le nord-ouest de la Vendée. Située en centre-bourg, à l'emplacement d'une ancienne supérette et d'une maison d'habitation, elle s'insère dans le tissu urbain existant et contribue à la redynamisation du cœur de commune.

La DRAC Pays de la Loire a accompagné la collectivité dans l'élaboration du projet, sur les volets culturel, architectural et fonctionnel. Les conseillère et conseiller livre et lecture ont notamment apporté leur expertise dans la définition du projet d'établissement, la programmation du bâtiment et la réflexion sur l'offre de services proposée aux habitants, afin de veiller à l'adéquation entre les besoins du territoire, les usages attendus et les ambitions en matière de lecture publique.

L'État a également été associé aux grandes étapes du projet, notamment au choix de la maîtrise d'œuvre. Confié à Ardouin Massonneau Architecture, mandataire, et Martial Architecte Urbaniste, architecte associé, le projet propose un équipement sobre et contemporain. L'apport de lumière naturelle, par la façade sur rue et par un éclairage zénithal en partie arrière, contribue à créer des espaces généreux, aérés et propices à la lecture, au travail et à la rencontre.

Proche des écoles et du centre de loisirs, la médiathèque renforce l'offre culturelle de proximité et complète le maillage existant, en relais des médiathèques de Challans et de Bouin. Le coût estimé de cette construction s'élève à 1 584 270 €. La DRAC Pays de la Loire a accompagné financièrement l'opération à hauteur de **445 281 €**, au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD), confirmant l'engagement de l'État en faveur d'équipements culturels de proximité, adaptés aux usages contemporains et aux besoins des habitants.

4 700 000€

Mobilisés au titre de la DGD Bibliothèque pour accompagner la construction de 12 médiathèques, représentant 9 469 m² d'équipements en cours de réalisation, ainsi que 34 projets d'équipement matériel et le financement de 8 033 heures d'ouverture supplémentaires.

441 200€

Consacrés aux projets Livre, lecture et langue française, dont 329 700 € attribués au soutien de 50 projets culturels, ainsi que 13 mois de résidences d'auteurs et d'autrices.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directon régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire

1 rue stanislas baudry

44035 Nantes

Cedex 01

<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-pays-de-la-loire>